
Québec



**Ministère
des Transports**

**Direction générale de Québec et de l'Est
Service du Plan, de l'Analyse et du
Soutien technique**

LE MOULIN À PAQUIN À DESCHAMBAULT

CANQ
TR
QUE
155

Jean-Yves Pinal, M.Sc.
Archéologue consultant

Mars 2001

630548

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

LE MOULIN PAQUIN À DESCHAMBAULT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST,
21^e ÉTAGE
QUÉBEC (QUÉBEC) - CANADA
G1R 5H1

Étude présentée à :

Monsieur Denis Roy

Archéologue

Service du Plan, de l'Analyse et du Soutien technique

Division du Soutien technique

Direction générale de Québec et de l'Est

Ministère des Transports

Gouvernement du Québec

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal, M.Sc.

Archéologue consultant

218, des Franciscains

Québec (Québec) G1R 1J1

Téléphone 418.649.9802

Télécopieur : 418.649.9638

jypintal@quebectel.com

CAUD
TR
QUE
155

Québec, mars 2001

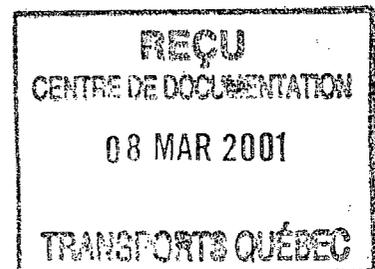


TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
LISTE DES FIGURES	3
LE MOULIN PAQUIN À DESCHAMBAULT	1
1 Localisation et caractéristiques du paysage.....	1
2 Histoire de la route Bouillé et du moulin Paquin	3
3 La place du moulin Paquin dans l'histoire des moulins au Québec	8
4 La valeur patrimoniale du moulin à scie Paquin	10
5 L'évaluation patrimoniale du ministère de la Culture et des Communications du Québec (Genêt, 1983).....	12
6 Conclusion.....	15
7 Recommandations	16
RÉFÉRENCES	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du moulin Paquin.....	2
Figure 2	Localisation du moulin à cardes (ANQ-Québec, 5B11-550B, E21, S67-SS6, MTF, 1850-07-00).....	5
Figure 3	Plan du lot 103 et du moulin Naud (ANQ-Québec, EA301, S41, #26, S,S, Oliver)	6
Figure 4	Plan du lot 103 et détails du moulin Naud (ANQ-Québec, EA301, S41, #26a, S,S, Oliver).....	7
Figure 5	Moulin Paquet (<i>sic</i>), plan-masse (M.C.C.Q. : Bergeron, 1980).....	11
Figure 6	MTQ, 1983, plan no. 622-93, CO-039.....	13
Figure 7	Superposition des plans de 1910 et de 1983.....	14

LE MOULIN PAQUIN À DESCHAMBAULT

Le ministère des Transports du Québec (M.T.Q.) considère de se départir de parcelles de terrains acquises en 1983 dans le contexte du projet d'aménagement de l'autoroute 40 qui devait alors relier Québec à Montréal, sur la rive nord du fleuve Saint Laurent. Les parcelles visées sont situées dans les limites de la municipalité de Deschambault et plus particulièrement dans l'axe de la route Bouillé qui longe la rivière Belle Isle. Ces parcelles étaient, à cette époque, occupées par des bâtiments connus sous l'appellation de « moulin Paquin ». À la suite de cette acquisition, les divers bâtiments qui constituaient le moulin Paquin furent arasés. Dans le but d'évaluer l'importance patrimoniale et archéologique des vestiges pouvant être toujours en place dans le sol, le ministère a confié à un consultant le mandat de procéder à une étude historique sommaire de l'emplacement du moulin Paquin et de formuler, le cas échéant, des recommandations en conséquence (figure 1).

L'emplacement du moulin Paquin a fait l'objet d'une brève inspection visuelle le 21 novembre 2000 et le dernier propriétaire, monsieur Roland Paquin, a été rencontré le 22 novembre 2000. Ce rapport présente les principales données recueillies concernant l'histoire du moulin Paquin ainsi que les conclusions et recommandations qui en découlent.

1 Localisation et caractéristiques du paysage

La municipalité de Deschambault est située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Elle est précisément localisée au cap Lauzon, sur d'anciennes terrasses marines en paliers qui témoignent du retrait progressif de la mer postglaciaire Champlain. Le substrat rocheux est de nature sédimentaire. Les calcaires et les grès y abondent. Les dépôts marins de sable et d'argile couvrent la plupart des terres environnantes, sauf en bordure des cours d'eau, où se concentrent des sédiments fluvio-marins (Robitaille et Saucier, 1998).

Le réseau hydrographique régional est peu développé et on y trouve quelques petites rivières et des ruisseaux dont les cours forment des méandres. L'érablière à tilleul domine parmi les boisés qui ont survécu au défrichage des terres agricoles qui y sont de très bonne qualité. Celles-ci sont utilisées à cet usage depuis plus de 500 ans, comme en témoignent d'ailleurs les vestiges du site préhistorique « Masson » qui est localisé à environ 3,5 km à l'est du moulin Paquin (Benmouyal, 1990). Les Iroquoiens du Saint-Laurent y cultivaient en effet entre autres du maïs et des courges.

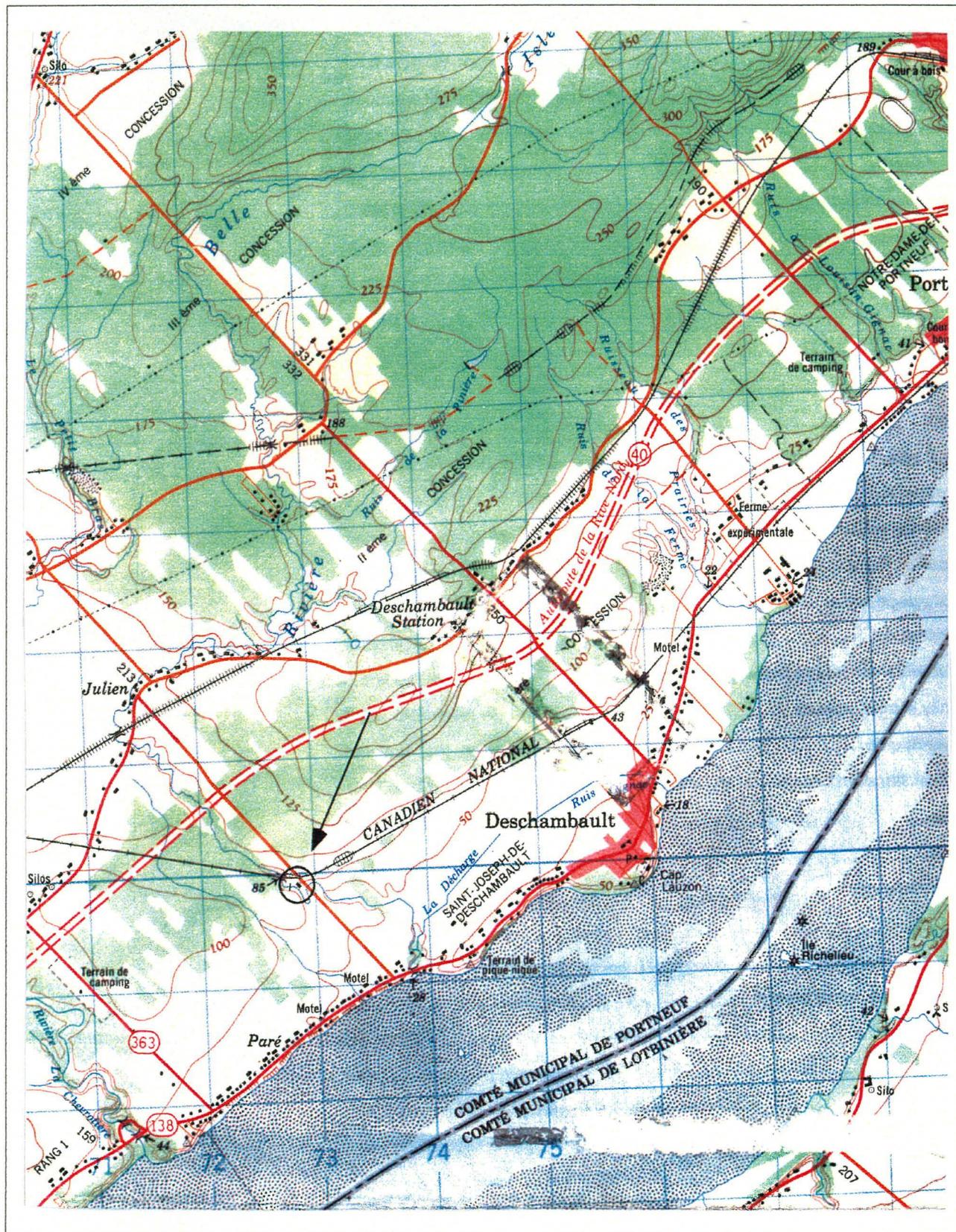


Figure 1 Localisation du moulin Paquin

Les vestiges du moulin Paquin sont localisés sur la rive est de la rivière Belle Isle, au nord-ouest de la municipalité de Deschambault, à environ 1 km au nord de la route 138 et du fleuve Saint-Laurent. La route Bouillé, aussi nommée rue du Moulin, conduit à l'emplacement du moulin Paquin. Cette route, avant la construction de l'autoroute 40, se prolongeait jusqu'au 2^e rang qui est localisé à environ 3,5 km au nord de la route 138. L'emplacement de cet ancien moulin est immédiatement à l'intersection de la route Bouillé et de la voie ferrée qui était anciennement la propriété de la compagnie Canadian Northern Quebec Railway (quartier sud-ouest).

2 Histoire de la route Bouillé et du moulin Paquin

La seigneurie de Deschambault est l'une des premières qui fut concédée au-delà des limites de la région immédiate de Québec. Ce territoire a d'abord été attribué à Éléonore de Grandmaison et à son époux, François de Chavigny de Berchereau, en 1640. Par la suite, la seigneurie de Chavigny échoit par dévolution à Jacques-Alexis de Fleury Deschambault qui épouse, en 1671, la fille d'Éléonore et de François de Chavigny, Marguerite. Jacques Alexis de Fleury Deschambault devient en effet propriétaire de la seigneurie en 1683. Il donne alors son nom à son fief et s'efforcera de le développer jusqu'en 1690 (Commission de toponymie du Québec, 1994).

À cette époque, la seule voie de circulation terrestre correspond au chemin du Roy, qui longe le fleuve. Avec le développement de l'agriculture, un deuxième rang sera tracé au nord du chemin du Roy. Pour y accéder, les gens de Deschambault doivent nécessairement emprunter une route transversale, la route des Proulx, dont le point d'origine se situe un peu à l'est du noyau du village.

Selon « La petite histoire de Deschambault », la route Bouillé, - qui relie le chemin du Roy au deuxième rang, mais cette fois par l'ouest du village -, date du début du Régime britannique. La route Bouillé aurait été tracée sous l'administration de sir Guy Carleton, deuxième gouverneur du Canada, de 1766 à 1778 (Delisle, 1963). Pourtant, une carte de 1792 n'en fait aucune mention (ANQ-Québec, D-2, 5B07-1600B, E0021, MTF, 1792-00-00). Une carte de 1824 localise cependant celle-ci parfaitement (ANQ-Québec, 865, CA 301-33, Legendre, 1824-06-15).

Il est donc possible que cette route, plutôt que de dater de l'intervalle 1766 à 1778, remonte à celui entre 1792 et 1824. Aucune des cartes de cette époque ne fait mention de la présence d'un moulin établi le long de la rivière Belle Isle. Toutefois, le moulin banal de sir James Murray, construit à l'embouchure de ladite rivière, y est toujours cartographié.

La première mention du moulin Paquin apparaît sur une carte de 1850. Il est alors présenté comme étant un moulin à cardes (figure 2). Il est donc raisonnable de croire que ce moulin a été construit durant la première moitié du XIX^e siècle. Le moulin était alors la propriété de monsieur Damasse Naud (M.C.C.Q. : Genêt, 1983).

Les données disponibles ne précisent pas si un barrage était attenant au moulin, mais cela est probable, étant donné que le fonctionnement d'une telle industrie nécessite une énergie considérable et qu'à cette époque tous les moulins à cardes fonctionnaient à l'énergie hydraulique (Adam-Villeneuve et Felteau, 1978). C'est l'ouverture du chemin Bouillé qui a donné accès à cette partie de la rivière Belle Isle. Le moulin se situe au niveau de la première dénivellation topographique importante, d'où la possibilité d'y récupérer la force hydraulique nécessaire à la motricité d'une telle entreprise.

Des relevés plus précis de cet établissement industriel ont été faits en 1910, dans le cadre des travaux de construction du chemin de fer Canadian Northern Quebec (figure 3 et 4). Le site appartient à ce moment à Alex Naud, fils de Damasse. Aucune mention n'y précise la fonction exacte du moulin, autre que l'inscription de « mill ». Il semble toutefois que la fonction de fonderie se soit ajoutée à celle de moulin à cardes, vers 1870-1880 (Delisle, n.d. ; M.C.C.Q. : Genêt, 1983). D'ailleurs, lors d'une entrevue avec monsieur Rolland Paquin, propriétaire du complexe jusqu'en 1983, ce dernier a précisé que monsieur Damasse Naud avait transféré, à la fin du siècle, les cardes dans le sous-sol de la maison afin de dégager un espace suffisant à l'intérieur du moulin pour y installer les éléments de sa fonderie (Paquin, comm. pers., 2000).

Les plans de 1910 précisent la localisation du barrage et des conduites d'amenée d'eau (figure 3 et 4). Les données consultées ne permettent cependant pas de préciser la date de construction de ce barrage. Il est toutefois probable que l'aménagement fut réalisé lors de la construction initiale du moulin à cardes, soit au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Ces plans indiquent que la Canadian Northern Quebec Railway a acquis, ou se proposait d'acquies d'Alex Naud une portion de son lot afin d'y aménager la voie ferrée. En se rapportant aux figures 3 et 4, on peut constater qu'il est possible que d'anciennes installations hydrauliques aient été en partie détruites lors de l'aménagement de cette voie ferrée. Il est également possible que certaines portions des anciennes installations du barrage subsistent dans l'emprise du chemin de fer et sous le niveau d'eau de la retenue actuelle.

S NATIONALES DU QUÉBEC
 chives de Québec et de
 Appalaches

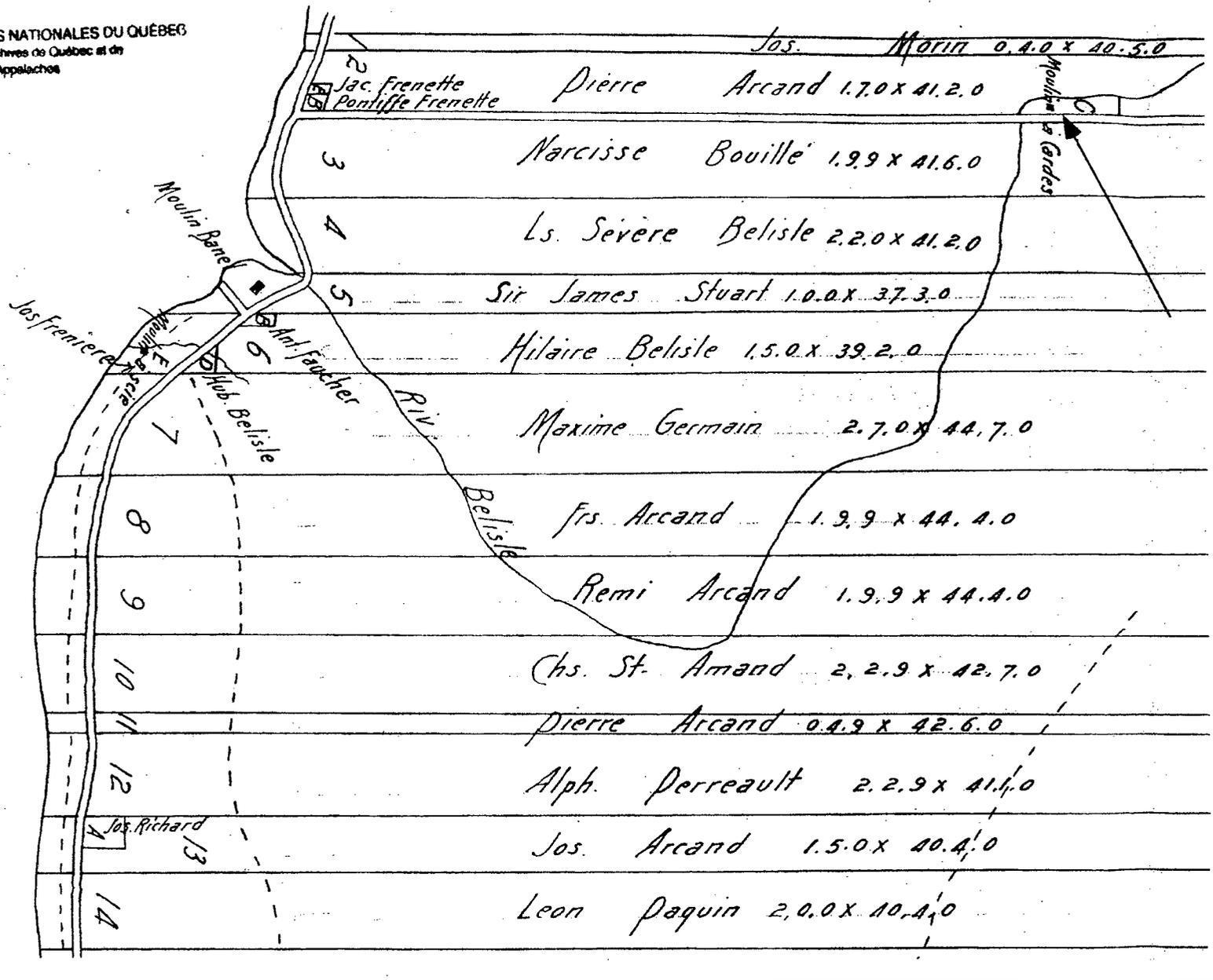


Figure 2 Localisation du moulin à cardes (ANQ-Québec, SB11-550B, E21, S67-SS6, MTF, 1850-07-00)

Figure 3 Plan du lot 103 et du moulin Naud (ANQ-Québec, EA301, S41, #26, S.S. Oliver)

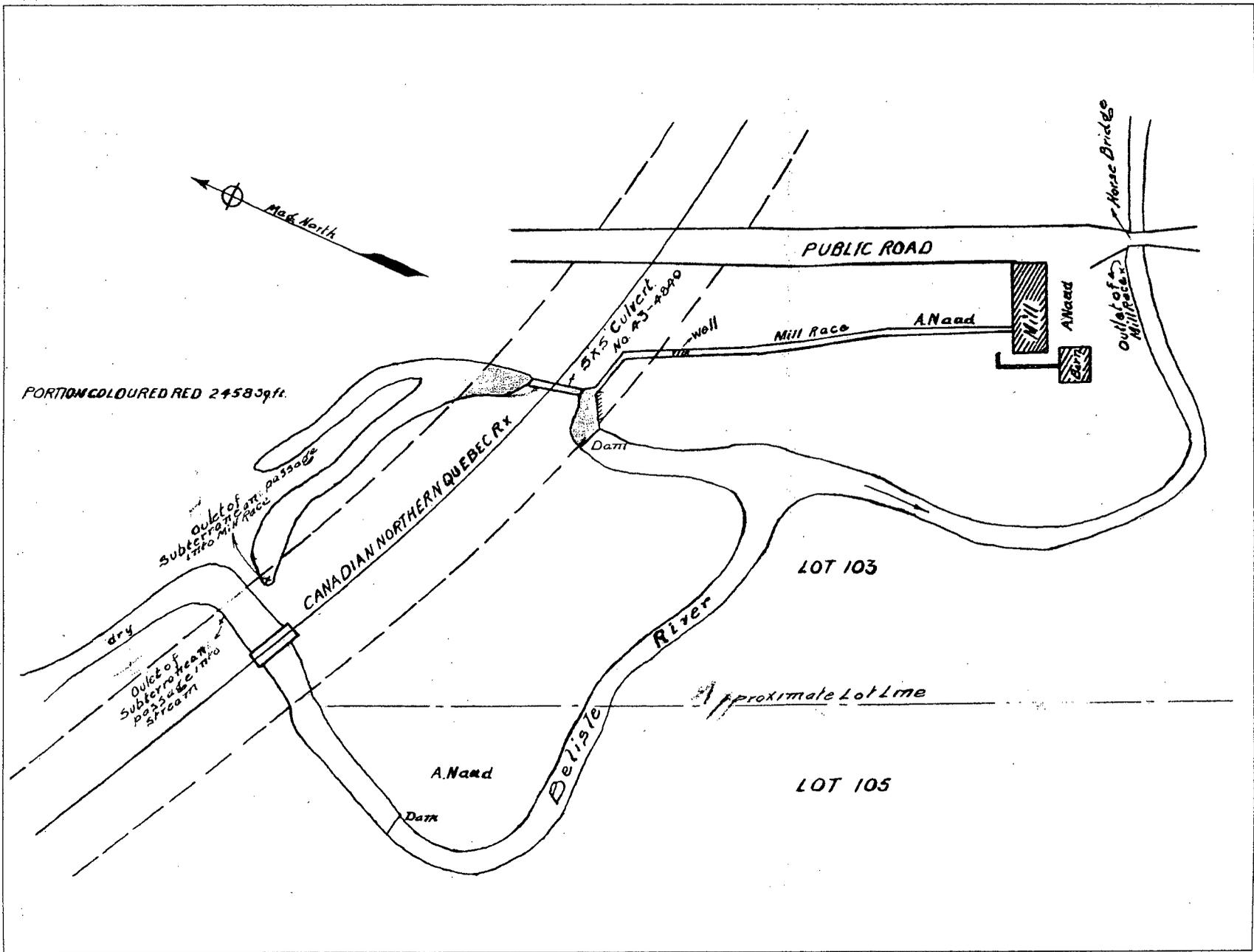
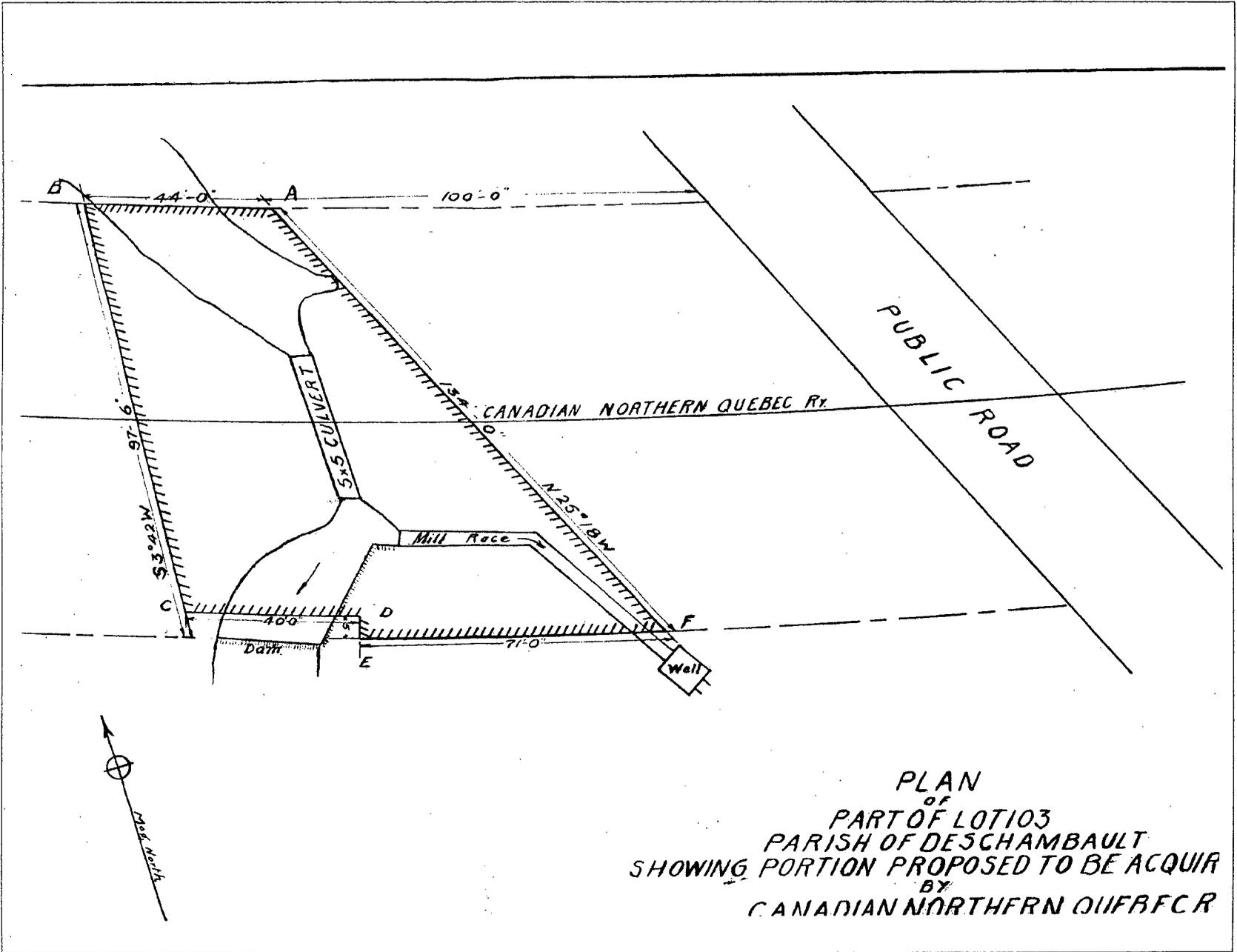


Figure 4 Plan du lot 103 et détails du moulin Naud (ANQ-Québec, EA301, S41, #26a, S,S,
Oliver)



Pendant une trentaine d'années (1870-1900), le moulin a servi autant à la production de la fonte qu'au cardage. Alex Naud transforma par la suite la fonderie et y installa un premier moulin à scie fonctionnant à la vapeur (M.C.C.Q. : Genest, 1983). Le second moulin à scie, les infrastructures hydrauliques et la structure de béton actuelle, auraient été aménagés par Clovis Naud en 1923. Le complexe a alors été agrandi considérablement vers le sud, par l'ajout de bâtiments contigus. Clovis Naud exploita lui-même son moulin, puis en confia la gérance à Wellie Lemyre et, subséquemment, à Narcisse Naud, jusqu'en 1948. Les fonctions de fonderie et de scierie semblent avoir été simultanées tout au long de la première moitié du XXe siècle. Aucune donnée ne permet cependant de préciser si le cardage de la laine se poursuivait en même temps que ces fonctions.

En 1948, monsieur Alfred Paquin acheta le complexe industriel, les maisons et les bâtiments attenants et il confia le tout à son fils, Rolland Paquin. Celui-ci vécut sur place avec sa famille et exploita la scierie jusqu'à son achat par le M.T.Q. en 1983. Il semble que monsieur Paquin ait, dans les premiers temps où il a géré le moulin, fait moulange des grains et poursuivi le cardage de la laine (M.C.C.Q. : Genêt, 1983).

En 1985, le M.T.Q. a fait la demande, puis obtenu, de la municipalité de Deschambault, un permis de démolition pour le moulin à scie et la maison situés à l'adresse civique 120 et 122 route du Moulin (annexe 1). Les raisons évoquées pour procéder à cette démolition réfèrent à des risques d'accident encourus par l'état des bâtiments abandonnés depuis alors presque 2 ans.

3 La place du moulin Paquin dans l'histoire des moulins au Québec

À ses débuts, l'économie de la Nouvelle-France reposait en grande partie sur la traite des fourrures. Sous l'impulsion de l'intendant Jean Talon, cette économie a été appelée à se diversifier, notamment par le développement des pêcheries, de l'agriculture et de l'élevage. Ainsi, la Nouvelle-France, qui ne comptait que 184 moutons en 1681, en dénombre plus de 900 en 1686 (Séguin, 1973). L'industrie des tissus de laine a donc existé sous sa forme artisanale et domestique tout au long du Régime français. Il ne semble pas toutefois que cette activité ait généré des infrastructures ou bâtiments spécifiques puisqu'à cette époque la majorité des moulins à cardes étaient opérés à l'intérieur même des moulins à farine qui opéraient souvent, aussi, des moulins à scie (Dubé, 1991). À la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, on construisit à Québec des moulins à cardes dont les trois machines de base étaient importées. Tous ces moulins étaient actionnés par l'eau (Adam-Villeneuve et Felteau, 1978).

Au XIX^e siècle, la plupart des familles québécoises fabriquaient leurs vêtements et leur literie. La laine constituait donc la matière première principale. C'est l'époque de la fameuse « étoffe du pays » (Provencher, 1988). Avec l'essor démographique, la demande devint plus forte et l'industrie de la laine se développa rapidement au Québec. C'est ainsi qu'en 1827, on comptait 91 carderies. Ce nombre passa à 169 en 1844, dont 7 dans le seul comté de Portneuf (Genest (éd.), 1985), puis à 193 en 1851. La construction du moulin à cardes de Deschambault s'inscrit dans cet élan industriel qui caractérise le paysage économique du Québec durant la première moitié du XIX^e siècle.

En 1837, une première manufacture de laine ouvre au Québec, plus précisément à Sherbrooke. En 1855, l'arrivée de tisserands écossais déclencha une aire de progrès remarquable, particulièrement en ce qui concerne la qualité de la laine produite. Ces deux événements eurent des répercussions sur le développement des industries familiales, comme celles de Deschambault. Comme elles ne pouvaient entrer en compétition avec la qualité de la laine des Écossais, ou avec les quantités produites par les manufactures; les industries familiales ont alors dû se contenter de répondre au marché local. Il est probable que ce contexte économique national ait amené Damasse Naud à réfléchir quant à l'avenir de son moulin. D'ailleurs, il ne restait plus que 4 cardeurs dans le comté de Portneuf en 1870-1871 (Genest (éd.), 1985)¹.

À partir du milieu des années 1850, il est une autre industrie qui connaît un essor considérable et qui a des racines régionales profondes : c'est la fonderie du fer. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la région de la Mauricie-Bois-Francs était le seul endroit au Canada où se faisait l'exploitation et la transformation du minerai de fer. Les forges du Saint-Maurice étaient en opération dès 1736 et d'autres établissements s'ajoutèrent graduellement dans la région. En vue de protéger son marché, le gouvernement canadien imposa, en 1879, des barrières douanières sur la fonte importée (Dorion, 1992).

Le fait que Damasse Naud ait très tôt réalisé toute l'importance du marché de la fonte et qu'il ait transformé son moulin à cardes en fonderie, dans les années 1870-1880, démontre l'esprit d'entreprise qui régnait dans les petites communautés du Québec. Il faut dire également qu'à cette époque les forges du Saint-Maurice étaient sur leur déclin et qu'un marché important s'offrait à tout entrepreneur prêt à approvisionner les clients de ce fournisseur en difficulté.

Malgré les barrières douanières et la vigueur du marché de la fonte, celui-ci sera déstabilisé par la concurrence américaine. Dès la première décennie du XX^e siècle, la plupart des activités sidérurgiques cessent en Mauricie-Bois-Francs (Dorion, 1992). C'est à cette époque que Clovis

¹ Le nombre de carderies subsistantes au Québec en 1989 ne dépassait pas 10 (Dubé, 1991)

Naud décide de transformer la fonderie en moulin à scie. C'est ce moulin qui était toujours en marche au moment de son achat par le ministère des Transports en 1983.

L'évolution des fonctions caractérise l'histoire de ce complexe industriel. On y perçoit une adaptation à la demande, tant locale que régionale. Dans le contexte de l'histoire industrielle du Québec du XIX^e siècle, le moulin Paquin représente donc un établissement d'un intérêt remarquable.

4 La valeur patrimoniale du moulin à scie Paquin

Une première évaluation patrimoniale du moulin à scie et à moulange Paquin a été effectuée à la fin des années 1970, dans le cadre du macro-inventaire du patrimoine québécois du ministère de la Culture et des Communications du Québec (M.C.C.Q. : Bergeron, 1980). Cette évaluation a reconnu l'établissement comme une ancienne fonderie, mais sans plus de détails. Le moulin a retenu l'attention principalement à cause de ses installations hydrauliques. Un plan sommaire des installations a été tracé (figure 5), mais on n'y trouve aucune information relative à son histoire industrielle.

Les informations de ce macro-inventaire ont été retenues lors de l'élaboration du premier schéma d'aménagement de la MRC. Les deux corps d'habitations du moulin Paquin furent alors identifiés comme faisant partie du patrimoine architectural de Deschambault et furent intégrés à la réglementation municipale (M.C.C.Q. : Genêt, 1983).

Une deuxième évaluation patrimoniale fut réalisée en 1983 (M.C.C.Q. : Genêt, 1983). On y trouve une description des deux maisons associées au complexe industriel du moulin Paquin. L'une des maisons y est décrite comme étant du type « québécois » et est datée de la deuxième moitié du XIX^e siècle; l'autre maison, de type « cubique » ou « boomtown », y est datée du tournant du XX^e siècle.

La première maison décrite dans ce document est vraisemblablement celle de Damasse Naud et c'est possiblement dans le sous-sol de cette maison qu'ont été transférées les cartes, lors de l'aménagement de la fonderie. La deuxième maison pourrait être celle d'Alex Naud.

Curieusement, les plans de 1910 ne font pas référence à la présence d'habitations sur ce complexe. Par ailleurs, monsieur Roland Paquin a précisé que le rez-de-chaussée de la maison

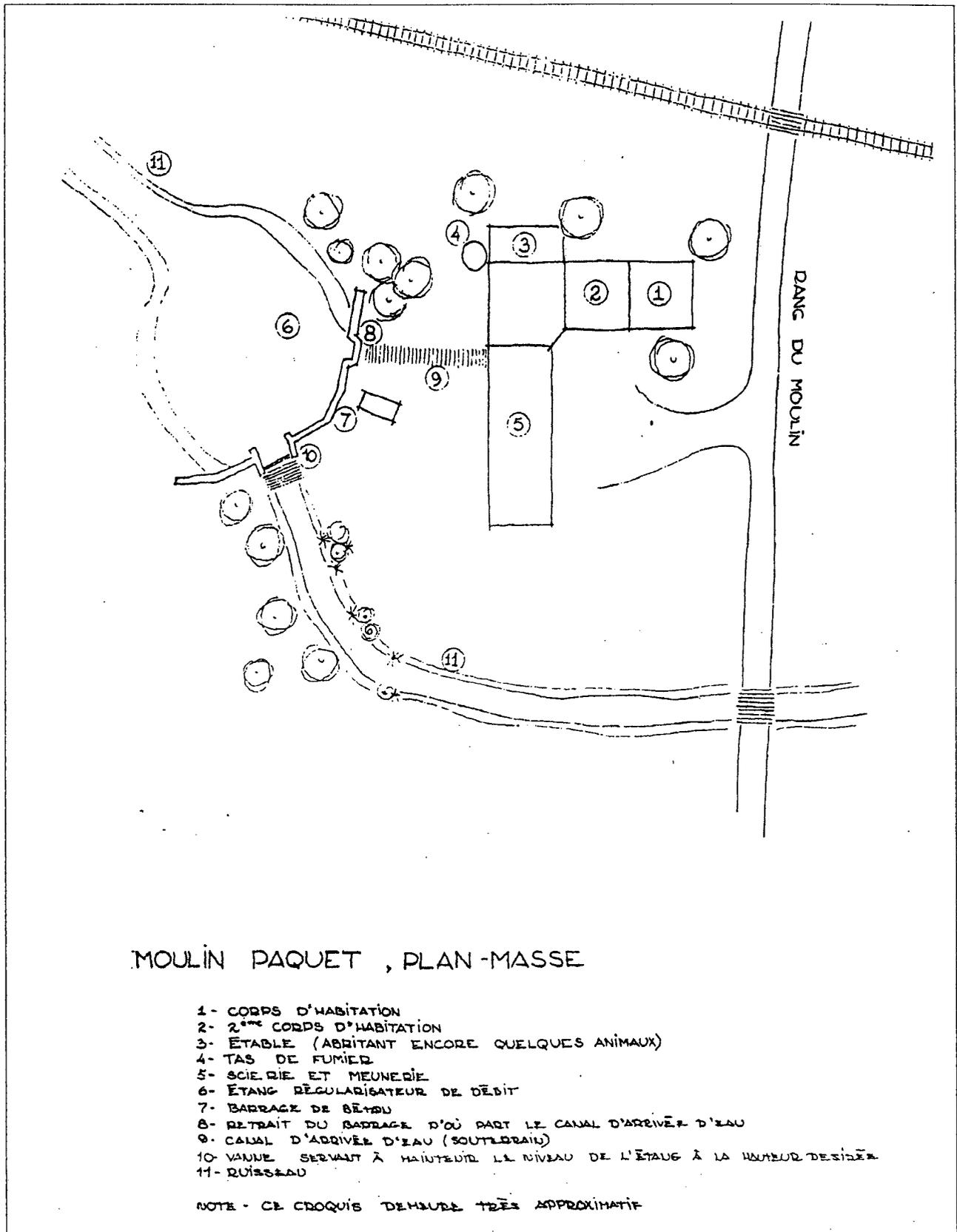


Figure 5 Moulin Paquet (*sic*), plan-masse (M.C.C.Q. : Bergeron, 1980)

plus récente servait de boutique de forge, où se faisait l'assemblage des pièces (Paquin, comm. Pers.; 2000).

Toutefois, comme le réaménagement du complexe s'est fait dans les années 1870-1871, on peut questionner la chronologie proposée pour ces maisons. Les données disponibles suggèrent plutôt qu'elles pourraient être un peu plus anciennes que les dates proposées par Genêt (1983).

En juin 1983, le M.T.Q., alors propriétaire du complexe, fit cartographier les parcelles de terrain ainsi que les principaux éléments anthropiques et naturels (figure 6). Ce plan d'arpentage contredit jusqu'à un certain point le plan de 1910. En effet, sur ce dernier plan, l'écurie qui est censée avoir accueilli les cardes et la fonderie est localisée en biais avec les maisons, alors que les données disponibles indiquent plutôt que ces divers éléments formaient un ensemble contigu. Il est donc possible que les vestiges de l'ancien moulin se trouvent à l'arrière des maisons et que des agrandissements aient été effectués de part et d'autre de l'emplacement d'origine. Cette hypothèse semble pour l'instant la plus plausible.

Les plans de 1910 et de 1983 ont été superposés afin de localiser les éléments anciens de ce complexe industriel par rapport aux aménagements plus récents (figure 7). Quant au garage qui apparaît sur le plan du M.T.Q., il daterait du début des années 1980.

5 L'évaluation patrimoniale du ministère de la Culture et des Communications du Québec (Genêt, 1983)

L'intérêt patrimonial du site a été clairement établi dans le rapport de la Direction régionale de Québec (Genêt, 1983), les principaux points d'intérêt retenus sont:

La valeur intrinsèque :

- Diversité des éléments qui composent l'ensemble du site (bâtiments et installations hydrauliques, présence d'arbres et d'un cours d'eau, présence aussi à proximité d'un chemin de fer et d'un petit pont ;
- Diversité des activités technologiques ayant marqué l'occupation du site (fonderie, scierie, meunerie, cardage, etc.) ;

Figure 6 M.T.Q., 1983, plan no. 622-93, CO-039

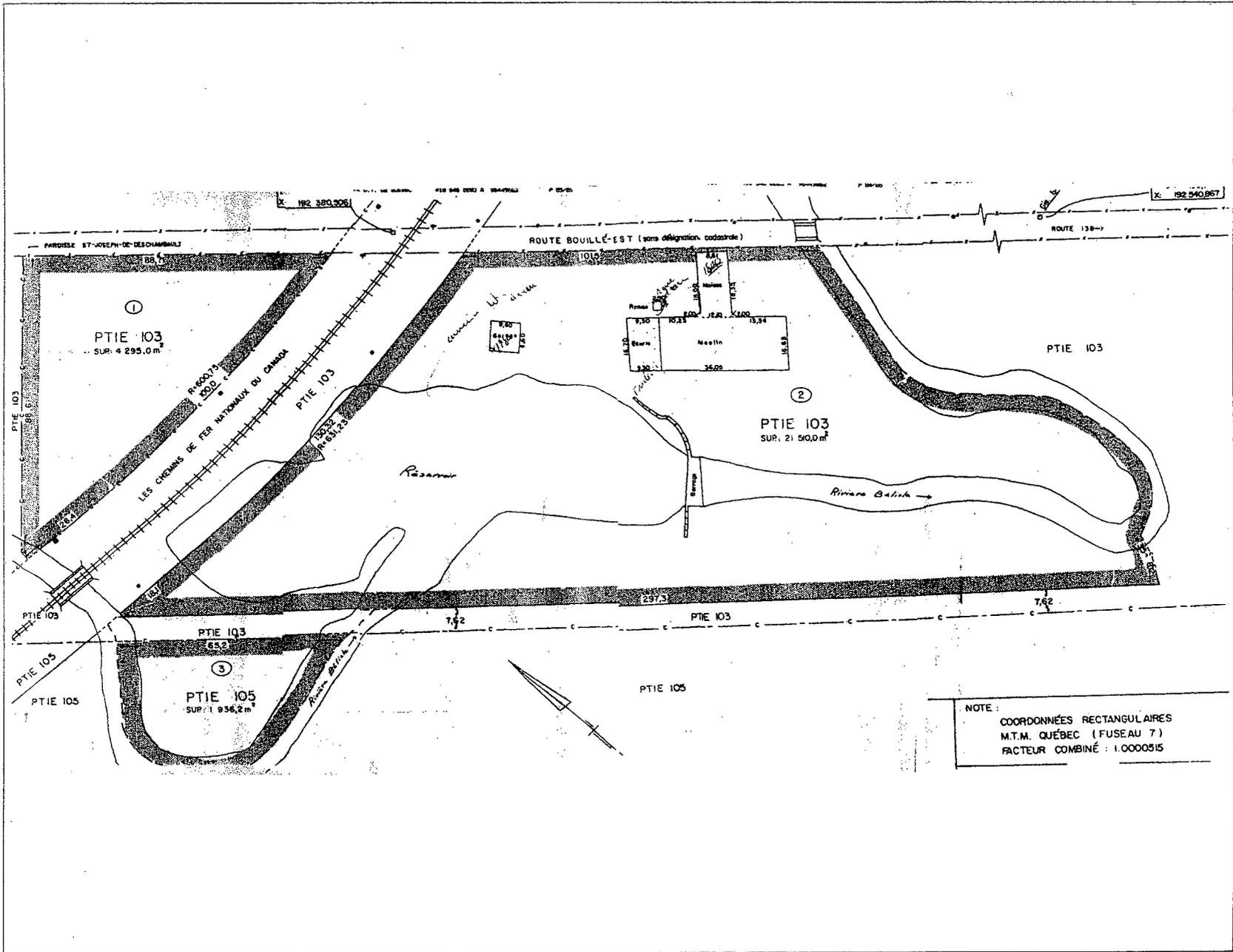
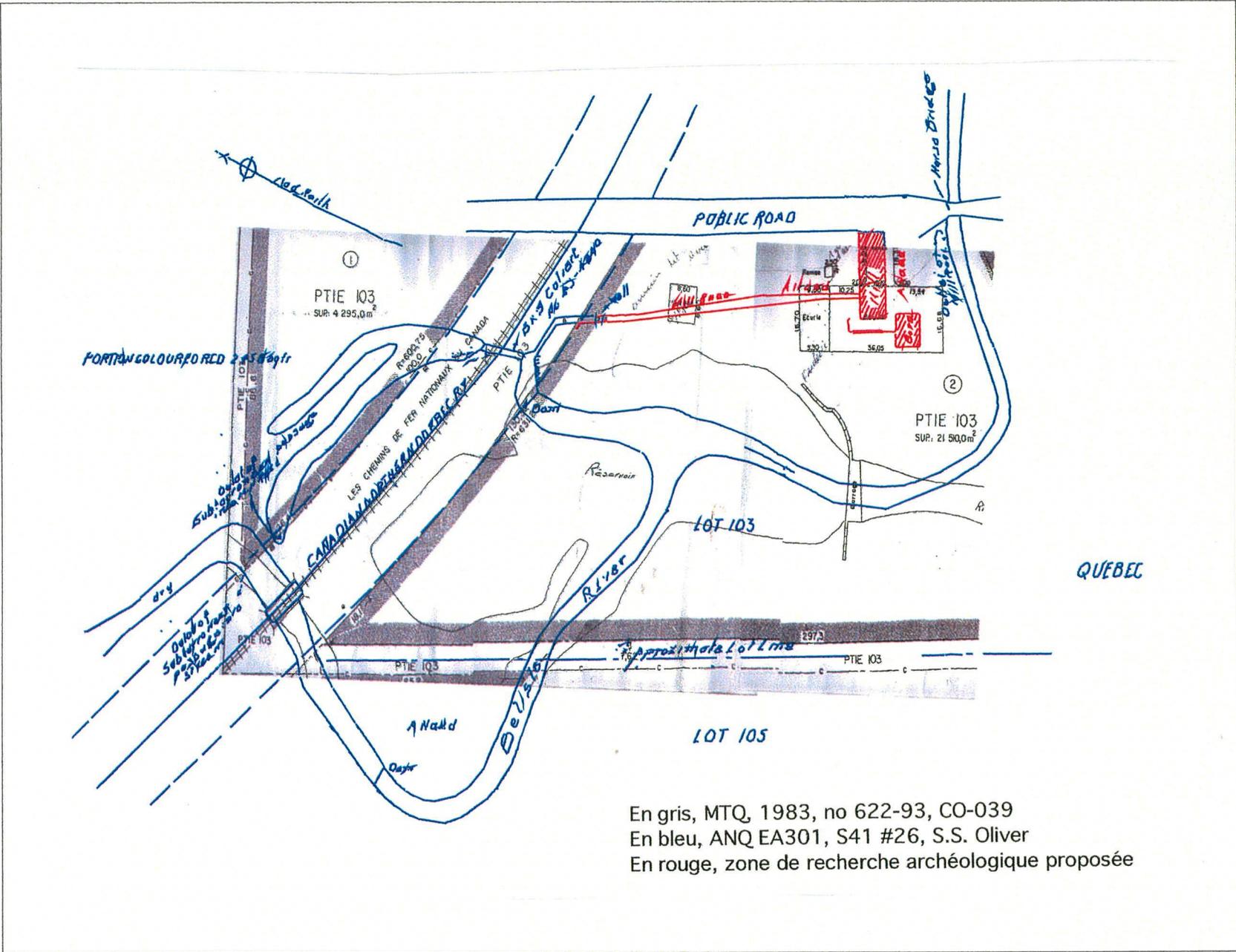


Figure 7 Superposition des plans de 1910 et de 1983



- Importance régionale probable d'une activité technologique. La production de poêles dans l'ancienne fonderie s'insérait probablement à l'époque dans un réseau régional plus important de production d'objets en fonte à usage domestique ;
- Association particulière d'édifices, tous rattachés les uns aux autres ;
- Présence de deux bâtiments représentatifs de deux types vernaculaires très répandus (maison de type « cubique » et maison d'esprit « québécois »).

L'état physique :

- Bon état de conservation des maisons et du moulin (bâtiment en béton) tant au niveau des revêtements que de la structure ;
- Bon état de conservation des installations liées à la scierie.

L'état didactique :

- Unité des éléments qui constituent le site (les éléments présents se rattachent tous à la vocation du site) ;
- Présence d'éléments évocateurs de la fonction technologique du site (installations hydrauliques, mécanisme et outillage de la scierie, vestiges de l'ancienne fonderie et de l'ancienne forge). Intérêt archéologique du site.

La valeur extrinsèque :

- Grande unité du paysage environnant à vocation agricole ;
- Très bonne intégration des structures du site, lesquelles tirent profit de la présence du cours d'eau ;
- Intérêt des diverses perceptions visuelles à partir du site.

6 Conclusion

L'intérêt patrimonial de ce site, tel que défini par le M.C.C.Q. en 1983, reposait surtout sur son intégrité physique et son contexte environnemental. Cette intégrité a été grandement affectée par

la destruction de tous les bâtiments qui étaient encore présents en 1983 et qui ont été arasés en 1985. Les caractéristiques environnementales du site sont par contre toujours présentes. Seules demeurent les infrastructures associées au barrage qui sont toujours en bon état.

L'intérêt archéologique du site a été précisément retenu par le ministère de la Culture et des Communications (Genêt, 1983). Cet intérêt visait particulièrement tout ce qui concernait les éléments fonctionnels à l'origine de ce complexe : soit ceux reliés à la fonderie, auxquels on pourrait ajouter également les éléments du moulin à cardes.

L'intérêt patrimonial de ce site a diminué considérablement depuis qu'il a été détruit. Toutefois, des imprécisions et contradictions importantes ont été identifiées dans les documents consultés. Ainsi, la véritable organisation et la relation entre les bâtiments ainsi que l'association de ceux-ci avec leurs fonctions, restent à déterminer. La chronologie précise de l'évolution du complexe industriel reste aussi à confirmer.

D'autre part, l'information voulant que la machinerie utilisée pour le cardage ait été enfouie dans les décombres reste à démontrer (Paquin, comm. pers, 2000). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'existe actuellement aucune culture matérielle associée à l'existence du moulin Paquin qui soit répertoriée, protégée et mise en valeur. Des vestiges archéologiques sont indiscutablement présents dans l'aire d'occupation du moulin Paquin.

Finalement, les couches superficielles de sols de certaines aires entourant l'emplacement présumé du moulin Paquin semblent avoir subi peu ou pas de perturbations depuis l'abandon des activités industrielles. La topographie, la nature des sols, la proximité des rives de la rivière Belle Isle et la relative proximité du fleuve Saint-Laurent auraient pu favoriser une présence amérindienne avant ou lors de la période de contact avec les Euroquébécois, aux 16^e et 17^e siècles.

7 Recommandations

Ce sommaire de l'histoire du moulin à scie Paquin a permis de faire ressortir certains points qui caractérisent plus particulièrement l'évolution fonctionnelle de ce complexe industriel à vocation régionale.

Dans un premier temps, il importe de vérifier la présence possible de vestiges amérindiens historiques et préhistoriques à cet endroit. Il est donc recommandé de procéder à un inventaire

archéologique des superficies peu ou non perturbées sur les lots qui pourraient éventuellement être cédés.

En ce qui concerne l'ancienneté du complexe industriel : Des ambiguïtés existent quant à la chronologie exacte de l'évolution de ce moulin et des bâtiments attenants. Une intervention archéologique, axée sur la mise au jour d'artefacts associés aux éléments les plus anciens de ce complexe, permettrait de mieux préciser les périodes d'occupations du site et de préciser aussi l'évolution socio-économique de ses occupants.

Le réaménagement du moulin à cardes en fonderie et subséquemment en scierie, a considérablement modifié les composantes hydrauliques initiales et la configuration des bâtiments, dont celle du moulin à cardes qui ne semble pas avoir été l'objet de relevés en plan. Il y aurait donc lieu de réaliser une intervention archéologique à l'emplacement de l'ancien barrage, de l'ancienne conduite d'amenée d'eau et sur les lieux mêmes du moulin afin de préciser la mise en plan de toutes les composantes architecturales et de documenter les techniques de construction de l'époque. Cette intervention pourrait aussi permettre de documenter la technologie utilisée pour la transformation de l'énergie hydraulique en force motrice contrôlée.

L'étude a aussi mis en évidence l'existence de certaines contradictions concernant la situation des bâtiments à vocation industrielle par rapport à celle à vocation d'habitation, dans le complexe immobilier du moulin Paquin. La compréhension de l'évolution architecturale de ce complexe nécessiterait le dégagement partiel de certaines parties des fondations des bâtiments qui ont été arasés au sol en 1985, afin de mettre en plan les murs de ceinture et les divisions intérieures de ceux-ci.

Aucun relevé ne semble disponible relativement à l'organisation spatiale des activités reliées au fonctionnement de la fonderie et à celui du moulin à cardes. Il est donc recommandé de procéder à une intervention archéologique qui aura comme objectif d'identifier les modes d'organisation spatiale pour ces activités industrielles.

Dans tous les cas des interventions archéologiques recommandées, la récupération et la documentation d'artefacts associés aux diverses activités ayant pris cours à l'emplacement du moulin Paquin, devrait permettre de conserver des témoignages concrets de la réalité historique et culturelle pour les générations futures.

Finalement, les activités archéologiques qui sont recommandées devraient être réalisées dès le printemps de l'année 2001 et être effectuées préalablement à la disposition de l'immeuble. Les données historiques consultées et analysées permettent en effet de confirmer que le moulin

Paquin peut être considéré à titre de d'élément du patrimoine québécois. La réalisation des activités archéologiques devrait également confirmer le statut de « site archéologique » pour l'emplacement du moulin Paquin. La disposition de l'immeuble devrait donc être l'objet d'une réserve en pleine propriété en faveur du domaine public, jusqu'à ce que l'expertise archéologique confirme le statut réel des vestiges en place, au sens de l'article 44 de la Loi sur les Biens culturels du Québec (L.R.Q., Chap. B-4).

RÉFÉRENCES

- ANQ-Québec
1983 D-2, 5B07-1600B, E0021, MTF, 1792-00-00.
- ANQ-Québec
1824 865, CA 301-33, Legendre, 1824-06-15.
- ANQ-Québec
1850 5B11-550B, E21, S67-SS6, MTF, 1850-07-00.
- ANQ-Québec
1910 EA301, S41, #26, S,S, Oliver.
- ANQ-Québec
1910 EA301, S41, #26a, S,S, Oliver.
- Adam-Villeneuve F. et C. Filteau
1978 Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent, Les Éditions de l'Homme, Montréal.
- Benmouyal, J.
1990 Un village iroquoien à Deschambault, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- Bergeron, M.
1980 Macro-inventaire (ethnologie) rapport synthèse, comté de Portneuf, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- Commission de toponymie du Québec
1985 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec, Québec.
- Delisle, L.
1963 La petite histoire de Deschambault (1640-1963), Deschambault.
- n. d. Ce qu'est historiquement la route Bouillé et quelles valeurs culturelles sont impliquées dans la survie du moulin Paquin, in Genêt, 1983.
- Dorion, N.
1992 3110 Sidérurgies et fonderies du fer, in Lauzon, D. (sous la direction de), Bilan des interventions ministérielles, Fonction industrielle : Série 3000, Collection Patrimoine, Dossiers 99, Les Publications du Québec, Québec.

- Dubé, F.
1991 2420. Filatures et tissage de la laine (moulins à carder), in Lauzon, D. (sous la direction de), Bilan des interventions ministérielles, Fonction industrielle : Série 2000, Collection Patrimoine, Dossiers 99, Les Publications du Québec, Québec.
- Genest, B, (éd.)
1986 Le macro-inventaire du patrimoine québécois, Les Publications du Québec, Québec.
- Genêt, N.
1984 Complexe du Moulin à scie Paquin à Deschambault. Évaluation patrimoniale, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- Ministère des Transports du Québec
1983 Terrain hors route à acquérir, municipalité de Deschambault, comté de Portneuf, Direction territoriale de Québec, plan no. 622-83, CO-039, ministère des Transports du Québec, Québec.
- Paquin, R.
2000 Communication personnelle, Deschambault.
- Provencher, J.
1988 Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent, Boréal, Montréal.
- Robitaille, A. et Saucier, J.-P.
1998 Paysages régionaux du Québec méridional, Les Publications du Québec, Québec.
- Séguin, R.-L.
1985 La civilisation traditionnelle du l' « habitant » aux 17^e et 18^e siècles, Fides, Montréal.

ANNEXE

Permis de démolition du moulin à scie Paquin



MINISTERE DES TRANSPORTS



QTR A 168 049